

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-817687

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12717 Société : R.A.M.
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : BADRI Abderrachim 186610
 Date de naissance : 01/02/1985
 Adresse : Apt 4 Im 5 Res W.I.A.M. CULFA
 CASABLANCA
 Tél. : 6664973216 Total des frais engagés : 601.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /
 Nom et prénom du malade : Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : JACOSSONE 2023
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 20/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES			
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
24/11/23	CS		250,00
24/11/23	ECHE		350,00

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Rabab ESSAYADE Médecin Biologiste Laboratoire AL HAMD Résidence Al Hamd, Imm D, n°1 Farah Salam, El Oulfa, CASABLANCA	21/11/23	B: 100	120 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																		
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION														
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la prothèse																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

Dr. Wafae BISBIS-ABOUNAIDANE

Professeur en Gynécologie - Obstétrique

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

الدكتورة وفاء بسبيس أبونايدان

أستاذة في طب النساء و التوليد

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le

24/11/23

Prof. Dr. Wafae Bisbis
Ghuta

1 - Naltrexone Sp.
2 b/5 x 02 mois

2 - Patience
1 b/5 x 2 mois

Professeur Dr. Wafae Bisbis
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Rés. du Palais Angélique, Bd Ghandi & Yacoub El Mansour, Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca
Tél : 0522 95 00 04 / 0522 95 05 20 - E-mail : dr.bisbis@gmail.com
IF : 001789271000048

إقامة القصر زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور. عمارة D الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 95 00 04 - 05 22 95 05 20
Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour. Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca
Tél. : 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com
INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

Dr. Wafae BISBIS-ABOUNAIDANE
Professeur en Gynécologie - Obstétrique
Ex-enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

الدكتورة وفاء بسبيس أبونيدان
أستاذة في طب النساء و التوليد
أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 20/11/23
A Sa Majesté
Le Roi Mohammed VI
Soutahie

Dr. Rabab ISSAYADE
Médecin Biologiste
Laboratoire AL HAMD
Résidence Al Hamd, Imm D, n°1
Farah Salam, El Oulfa, CASABLANCA

Professeur BISBIS-ABOUNAIDANE
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Rés. du Palais Angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour - 1^{er} étage - Casablanca
Tél : 0522 95 00 04 / 0522 95 05 20 - E-mail : dr.bisbis@gmail.com
INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

21-11-2023

EN1 EL MERRAJI Ghita
13-10-1985
EN1

2311210022

R collier sur l'ordonnance

ORDO

Dr. Wafae BISBIS-ABOUNAIDANE

Professeur en Gynécologie - Obstétrique

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

الدكتورة وفاء بسبيس أبونيدان

أستاذة في طب النساء و التوليد

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 24/11/2023

Mme Emeraoui Ghita

Facture :

consultation : 250,00 dh

ECG/écho : 350,00 dh

Professeur BISBIS wafae
Specialiste en Gynécologie Obstétrique
Rés. du Palais Angle Bd Ghandi & Yacoub El Makhour. Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca
Tél : 0522 95 00 04 / 0522 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com
ICE 001789271000048

إقامة القصر زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور عمدة D المول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 95 00 04 - 05 22 95 05 20

Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Makhour. Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com

INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

24/11/2023

Casablanca, le.....

ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE DU PREMIER TRIMESTRE

Nom et Prénom : Mme MERRAJI GHITA

DDR = 23/08/2023 DDG = 06/09/2023

Terme théorique = 13 SA + 02 jours

Indication : Echographie du premier trimestre

Examen réalisé avec un appareil Samsung WS80A

mis en service le 18/05/2021

Mesures : LCC = 69,4 mm

CN = 1,07 mm

FC régulière à 162 batt/min

Extrémité céphalique de forme et de taille habituelles pour le terme

Rachis suivi, Paroi abdominale intègre, Estomac vu

4 membres à 3 segments vus

Localisation du placenta : postérieure et praevia

Conclusion: grossesse mono-foetale évolutive de 13 SA + 02 jours

ABSENCE D'ANOMALIES DANS LES LIMITES DE L'EXAMEN REALISE CE JOUR

Professeur BISBIS Wafae
Specialiste en Gynécologie - Obstétrique
Rés. du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour
Tél 0522 95 00 04 / 05 22 95 05 20

05 22 95 00 04 - 05 22 95 05 20 : الدار البيضاء - الهاتف : إقامة القصر زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور - Casablanca

Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour. Im D. Apt 09 - 4^{ème} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com

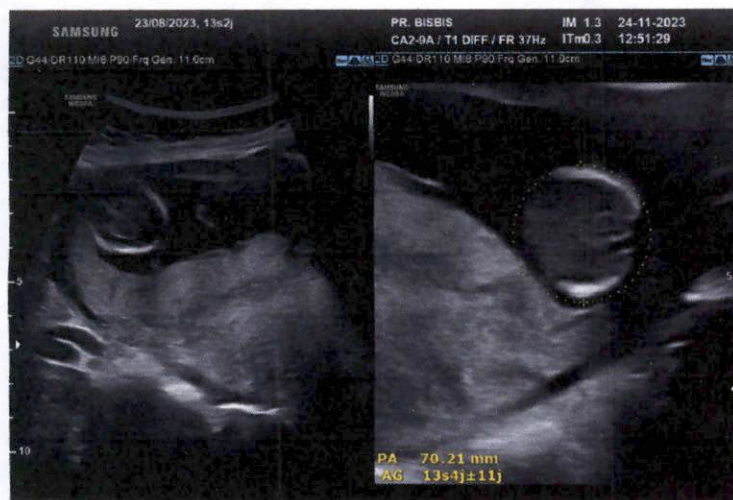
INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

Patient

N° 24-11-2023-0005
 Nom
 D. naissance
 Sexe Féminin

Examen

N° d'accès
 Date 24112023
 Description
 Echographiste





مختبر الحمد للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MEDICALE

الدكتورة رباب الصياد

Docteur Rabab ESSAYADE

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie
Médicale de l'université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte
contre les Infections Nosocomiales

Dossier ouvert le : 21-11-2023
Prélèvement effectué à : 09:34
Edition du : 21-11-2023

EL MERRAJI Ghita

Né(e) le : 13-10-1985 (38 ans)

Dossier N° : 2311210022

Prescripteur

: Dr

Wafae

BISBIS-ABOUNAIDANE



SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE DE LA TOXOPLASMOSE

Toxoplasmose IgG
(ELFA sur VIDAS- BIOMERIEUX)

0.0 UI/mL

14-10-2023

0.0

Interprétation:

- Si la valeur est < 4: Absence d'immunité
Un contrôle sérologique s'impose tous les mois.

- Si la valeur est ≥ 4 et < 8: Résultat douteux
Taux d'anticorps faible, patiente considérée comme négative
Un contrôle sérologique s'impose tous les mois.

- Si la valeur est ≥ 8 : Immunité ancienne probable
Un contrôle sérologique à trois semaines d'intervalle s'impose pour une interprétation correcte des résultats.

MESURES HYGIENODIETETIQUES DE PROPHYLAXIE pour les patientes qui présentent une sérologie négative ou douteuse (équivoque)

* Porter des gants ou se laver les mains après avoir manipulé de la viande crue, des crudités, ou fait du jardinage

* Éviter tout contact avec les chats, sinon:

- Éliminer les fèces du chat et changer sa litière avec des gants ; désinfecter les objets souillés par de l'eau bouillante

* Suivre un régime alimentaire:

- Consommer toute viande (ovins, bovins, volailles) bien cuite

- Éviter la consommation de crudités ou les laver soigneusement; éviter la consommation d'œufs et de lait crus

CEPENDANT: pour la 1ère détermination pour écarter le risque de séroconversion, il est fortement recommandé de faire une **RECHERCHE SIMULTANEE D'IgG ET D'IgM** afin de disposer d'un statut immunitaire complet.

Conclusion:

Absence d'immunité; surveillance mensuelle jusqu'à l'accouchement. Mesures d'hygiène à respecter.

Demande validée par : Dr. R. Essayade

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement

Dr. Rabab ESSAYADE
Médecin Spécialiste
Laboratoire AL HAMD
Casablanca

Page 1 / 1

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermiologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N° 1, 1er étage, Farah Salam, El oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 / GSM : 06 62 503 305 - Tél / Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002



مختبر الحمد للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MEDICALE

الدكتورة رباب الصياد

Docteur Rabab ESSAYADE

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie
Médicale de l'université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte
contre les Infections Nosocomiales

FACTURE N : 231100361

INPE : 093061372

Casablanca le 21-11-2023

EN1 Ghita EL MERRAJI

Date de l'examen : 21-11-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E11.5	E
	Sérologie Toxoplasmose IgG	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 120.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent vingt dirhams

NB : Le laboratoire ne peut en aucun cas modifier la date de la facture. De ce fait, prière de respecter le délai de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance.

Dr. Rabab ESSAYADE
Médecin Biologiste
Laboratoire AL HAMD
Résidence Al Hamd, Immeuble D, n°1
Farah Salam, El Oulfa - Casablanca

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermiologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N°1, 1er étage, Farah Salam, El oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 / GSM : 06 62 503 305 - Tél / Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002

Mateance

Mateance

Précautions d'emploi :

À garder hors de portée des enfants.
À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.
Ne pas dépasser la dose recommandée. À consommer dans le cadre d'une alimentation variée, équilibrée et avec un mode de vie sain.

40 Comprimés

Poids net total : 32g

20 Comprimés Calcium

20 Comprimés Magnésium

LOT: 2310011
FAB: 10/2023
EXP: 10/2026
PVC: 143.000H



Stability Tested



Mateance

est un complexe reminéralisant
proposé en deux prises.

Un comprimé, le matin, apporte
du calcium, nécessaire au
maintien d'os solides, et de la
vitamine D3, qui participe à une
bonne absorption du calcium.

Un comprimé de magnésium,
associé à la vitamine B6, et B2
le soir. Le magnésium exerce une
activité complémentaire sur la
structure osseuse.

Conseils d'utilisation

Croquer 1 comprimé de **Mateance** Calcium chaque matin
et 1 comprimé de **Mateance** Magnésium
au cours du repas du soir.

Il est impératif de respecter un délai minimum de 6 heures entre les 2 prises.
Cure à renouveler régulièrement après 50 ans.
Une consommation excessive peut avoir un effet laxatif.
Ne convient pas aux insuffisants rénaux.

Mateance Calcium

Analyse nutritionnelle

Vitamine D3 (50% des AR*)
Calcium (1.5% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

2.5 µg
120 mg

Mateance Magnésium

Analyse nutritionnelle

Vitamine B2 (57.15% des AR*)
Vitamine B6 (71.40% des AR*)
Magnésium (40% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

0.8 mg
1 mg
150 mg



20 comprimés
Magnésium/B2/B6

20 comprimés
Calcium/Vitamine D3

Food supplement, is not a medicine.

Mateance

Mateance

Précautions d'emploi :

À garder hors de portée des enfants.
À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.
Ne pas dépasser la dose recommandée. À consommer dans le cadre d'une alimentation variée, équilibrée et avec un mode de vie sain.

40 Comprimés

Poids net total : 32g

20 Comprimés Calcium

20 Comprimés Magnésium

LOT: 2310011
FAB: 10/2023
EXP: 10/2026
PVC: 143.000H



Stability Tested



Mateance

est un complexe reminéralisant
proposé en deux prises.

Un comprimé, le matin, apporte
du calcium, nécessaire au
maintien d'os solides, et de la
vitamine D3, qui participe à une
bonne absorption du calcium.

Un comprimé de magnésium,
associé à la vitamine B6, et B2
le soir. Le magnésium exerce une
activité complémentaire sur la
structure osseuse.

Conseils d'utilisation

Croquer 1 comprimé de **Mateance Calcium** chaque matin
et 1 comprimé de **Mateance Magnésium**
au cours du repas du soir.

Il est impératif de respecter un délai minimum de 6 heures entre les 2 prises.
Cure à renouveler régulièrement après 50 ans.
Une consommation excessive peut avoir un effet laxatif.
Ne convient pas aux insuffisants rénaux.

Mateance Calcium

Analyse nutritionnelle

Vitamine D3 (50% des AR*)
Calcium (1.5% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

2.5 µg
120 mg

Mateance Magnésium

Analyse nutritionnelle

Vitamine B2 (57.15% des AR*)
Vitamine B6 (71.40% des AR*)
Magnésium (40% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

0.8 mg
1 mg
150 mg



20 comprimés
Magnésium/B2/B6

20 comprimés
Calcium/Vitamine D3

Food supplement, is not a medicine.

Mateance

Mateance

Précautions d'emploi :

À garder hors de portée des enfants.
À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.
Ne pas dépasser la dose recommandée. À consommer dans le cadre d'une alimentation variée, équilibrée et avec un mode de vie sain.

40 Comprimés

Poids net total : 32g

20 Comprimés Calcium

20 Comprimés Magnésium

LOT: 2310011
FAB: 10/2023
EXP: 10/2026
PVC: 143.000H



Stability Tested



Mateance

est un complexe reminéralisant
proposé en deux prises.

Un comprimé, le matin, apporte
du calcium, nécessaire au
maintien d'os solides, et de la
vitamine D3, qui participe à une
bonne absorption du calcium.

Un comprimé de magnésium,
associé à la vitamine B6, et B2
le soir. Le magnésium exerce une
activité complémentaire sur la
structure osseuse.

Conseils d'utilisation

Croquer 1 comprimé de **Mateance Calcium** chaque matin
et 1 comprimé de **Mateance Magnésium**
au cours du repas du soir.

Il est impératif de respecter un délai minimum de 6 heures entre les 2 prises.
Cure à renouveler régulièrement après 50 ans.
Une consommation excessive peut avoir un effet laxatif.
Ne convient pas aux insuffisants rénaux.

Mateance Calcium

Analyse nutritionnelle

Vitamine D3 (50% des AR*)
Calcium (1.5% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

2.5 µg
120 mg

Mateance Magnésium

Analyse nutritionnelle

Vitamine B2 (57.15% des AR*)
Vitamine B6 (71.40% des AR*)
Magnésium (40% des AR*)

*Apports Journaliers Recommandés (AR)

Pour 1 comprimé

0.8 mg
1 mg
150 mg



20 comprimés
Magnésium/B2/B6

20 comprimés
Calcium/Vitamine D3

Food supplement, is not a medicine.



38,50

Composition : Chaque comprimé contient : 100 mg de fer (III) sous forme d'un complexe d'hydroxyde de fer (III)-polymaltose correspondant à 357 mg.

Excipients : usp 1 comprimé

Pour plus d'information : consulter la notice à l'intérieur.
A conserver à une température inférieure ou égale à 25°C dans l'emballage d'origine.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Médicament non soumis à prescription médicale.

AMM N° 12818 DMP/21/INRQ

zenith pharma



Fabriqué et distribué par ZENITH PHARMA
96, Zone Industrielle, l'assila, Inezgane Agadir - Maroc
Sous licence VIFOR
Vifor (International) AG - 9001 St.Gallen
Dr. M. EL BOUHMADI, Pharmacien Responsable

08

103x44x26



التركيبية : كل قرص واحد يحتوي على : 100 ملغ من الحديد (III) على شكل مركب هيدروكسيد الحديد (III) - بوليمالتوز ما يعادل 357 ملغ.
المكونات : كمية كافية لتعويض واحد.
للحفاظ من المعلومات : انظر النشرة المرفقة.
يحفظ في درجة حرارة أقل من أو تساوي 25° م في العبوة الأصلية.
يحفظ بعيداً عن متناول و مرأى الأطفال.
يصرف بدون وصفة طبية.



maltofer® 100 mg
Fer (III)



30 | Comprimés pelliculés
30 قرصاً مغلفاً
Voie Orale



Maltofer® 100 mg
Fer (III)
30 | Comprimés pelliculés

CS0169-03



مالتوفير® 100 ملغ
الحديد (III)



30 قرصاً مغلفاً

عن طريق الدم